



### **Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 août 2025**

Sur convocation du conseil d'administration de l'association, l'assemblée générale s'est tenue dans la salle des fêtes de Champeaux et la Chapelle Pommier (Mareuil-en-Périgord) le 13 août 2025 de 10h55 à 11h45.

Etaient présent le Président, Philippe Hériard, le trésorier, Dominique Nasse, la secrétaire, Sylvie Lh. De Chezelle, Catherine de Goursac, et sept adhérents. Etaient excusés : A. de Coatpont et Vincent Alexandre. Sept pouvoirs avaient été donnés au Président et aux adhérents présents.

#### **Ordre du jour**

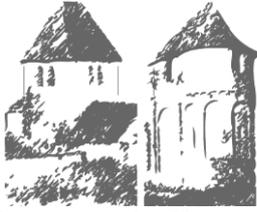
- Rapport moral et d'activité du Président, (communiqué préalablement aux adhérents), rapport financier du Trésorier (idem).
- Fixation du montant de la cotisation 2026.
- Propositions des adhérents et questions diverses.

Le Président, Philippe Hériard, déclare l'Assemblée générale ouverte à 10h55.

#### **Rapport moral et d'activité 2024-2025**

Le Président fait lecture du rapport moral et d'activité en mettant l'accent sur le programme de restauration des églises Saint Fiacre et Saint Martin. Louis de Malleray, adhérent, fait remarquer l'investissement extrêmement important de la Commune de Mareuil en Périgord pour la restauration de ses églises et suggère de communiquer largement sur cette information. Il est demandé en particulier quel est le montant qui sera alloué spécifiquement aux églises Saint Fiacre et Saint Martin. Cette information sera demandée par Philippe Hériard à Max Raymondau, maire délégué.

Concernant la demande de subvention à la Sauvegarde de l'art Français, le trésorier précise que celle-ci ne peut être faite qu'avec le devis précis des travaux et après l'appel d'offres aux entreprises. Philippe Hériard lance aussi l'idée d'une participation de l'association pour la rénovation intérieure des églises, notamment du mobilier liturgique (autels).



A court terme, un prospectus de présentation de l'association sera diffusé lors de la fête de Champeaux le 23 août.

Pour l'été prochain, il est envisagé d'organiser un nouveau concert au profit de l'association. Divers contacts vont être pris par Dominique Nasse et Catherine de Goursac.

### **Rapport financier**

Suite à la présentation commentée du rapport financier par le trésorier, il est proposé que le montant de la cotisation soit conservé à 10 euros pour 2026. Un appel à versement de cotisation sera envoyé par mail aux membres de l'association en septembre.

### **Mise au vote**

Le rapport moral et d'activité, le rapport financier, et le maintien de la cotisation à 10 euros sont adoptés à l'unanimité.

### **Effectif et cotisations**

Le nombre d'adhérents de notre association se maintient au-dessus de 180.

L'ordre du jour ayant été intégralement traité, et plus personne ne demandant la parole, Le président clôt l'assemblée générale à 11h45.

Procès-verbal rédigé à Champeaux et la Chapelle Pommier, commune de Mareuil en Périgord, le 23 août 2025.

Philippe Hériard  
Président

Sylvie Hériard  
Secrétaire